



AMBASSADE DE SUISSE
AU BRÉSIL

Réf.: L.63.14.

ad: Gre.Bras.861.5.

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No. <i>Gre. Bras. 861.5</i>	
GATT	
EE	RIO DE JANEIRO
R	- 9. AUG. 1965
Case postale 744	ZC-00
11.8.	
Kopie an	

le 4 août 1965

Meldung an Bundeskanzler

II/9

besp. f. ltr 6

A la Division du Commerce
du Département fédéral de l'économie publique

B e r n e

Accord de consolidation

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant à votre lettre du 21 juillet dernier concernant l'accord de consolidation, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli une copie certifiée conforme de la lettre que j'ai adressée le 3 août au Ministre des affaires étrangères et l'original, accompagné d'une copie, de la réponse du chancelier brésilien; ce document est également daté du 3 août. C'est donc à cette date qu'est entré en vigueur l'accord de consolidation.

J'ai remis la note en question au Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, et conformément à vos instructions je lui ai exposé nos desiderata en ce qui concerne le transfert des royautés et les charges grevant les transferts financiers Brésil-Suisse; je lui ai remis l'aide-mémoire que vous m'avez envoyé. Je l'ai également entretenu du problème de nos relations aéronautiques; j'adresse une lettre particulière à ce propos à la Division des organisations internationales, avec copie pour vous.

Le Secrétaire général m'a répondu qu'il soumettrait notre aide-mémoire au Ministre des affaires étrangères et que ces propositions seraient ensuite étudiées par le Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques, avant d'être transmises aux Ministères des Finances et de la Planification. Le Secrétaire



- 2 -

général, qui n'est pas très familier de ces question, ne s'est naturellement pas prononcé quant au fonds.

Je me propose de remettre également cet aide-mémoire au Ministre des Finances, que j'avais déjà entretenu de cette question lorsqu'il fut l'hôte de la Chambre de Commerce Suisse à Rio de Janeiro (cf. mon rapport du 30 juin). Mes collaborateurs en parleront également en particulier au Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques, à M. Villar de Queiroz, du Ministère de la Planification ainsi qu'à M. Biolchini, Directeur de la Banque Centrale; je remarque, à ce propos, que ce dernier joue actuellement un rôle assez important en matière financière; on me dit qu'il est pour beaucoup dans les diverses simplifications qui ont été apportées dans la manière de traiter les affaires à la Banque Centrale.

Les représentants de certaines de nos entreprises chimiques et pharmaceutiques agiront, de leur côté, auprès des fonctionnaires qu'ils connaissent.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant du résultat de nos efforts dans cette affaire. Il y a quelques mois, il aurait été très difficile d'obtenir un assouplissement de la législation sur les transferts. La situation financière du Brésil est meilleure actuellement; l'optique des fonctionnaires des Ministères de la Planification, des Finances ainsi que de la Banque Centrale est devenue moins étroite. L'on peut donc s'attendre aujourd'hui à ce que cette question soit étudiée avec plus de compréhension.

J'adresse copie de cette lettre à la Division des affaires politiques.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

Dominice

Annexes